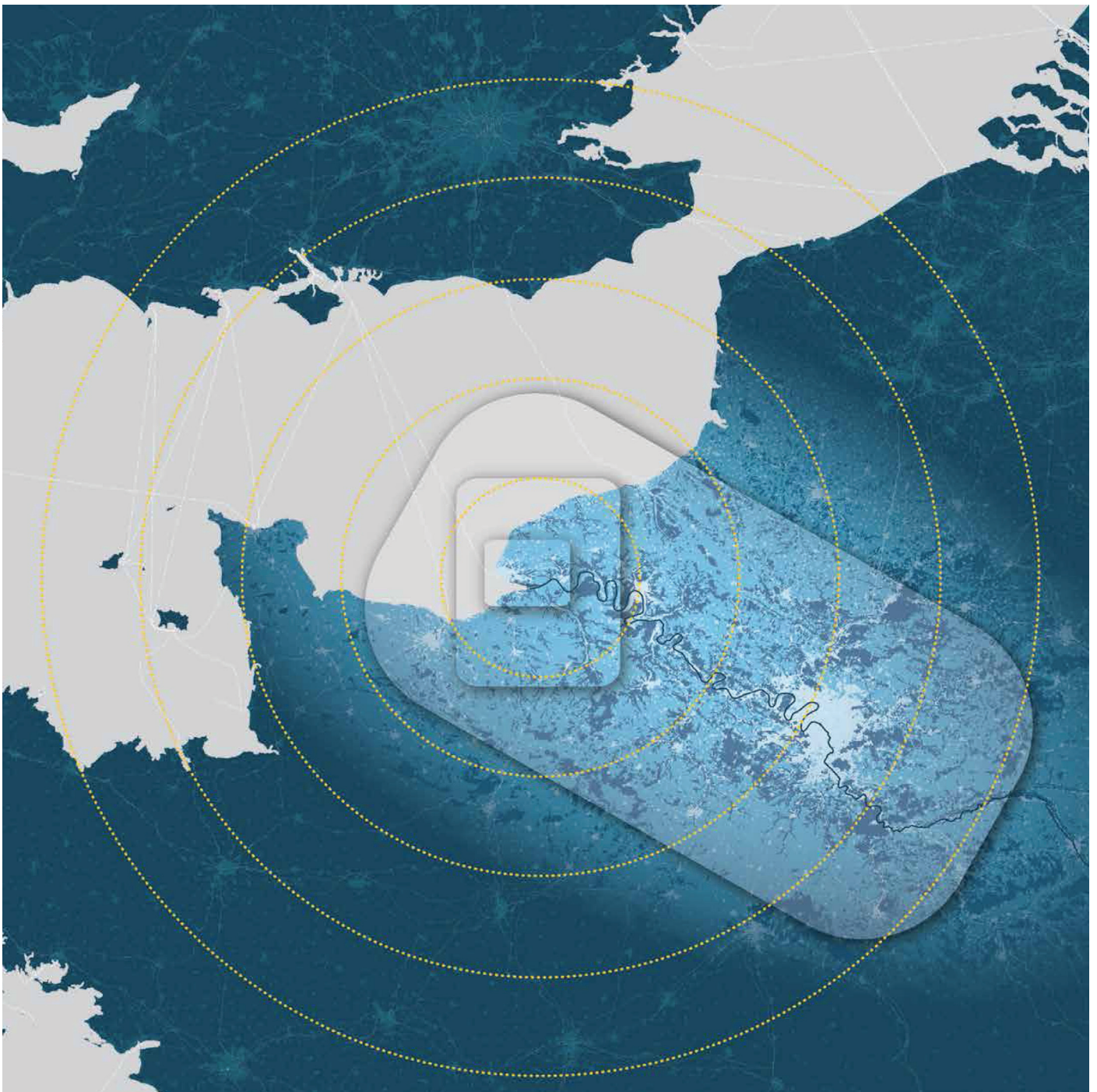




## PROGRAMME DE TRAVAIL 2016

Approuvé par le conseil d'administration lors de sa séance du 7 mars 2016



Édito .....	3	Dossier de candidature au label Pays d'art et d'histoire .....	13
Préambule .....	4	■ <b>Animation de démarches partenariales</b> .....	13
■ <b>Axe 1 - Analyser les dynamiques territoriales</b> .....	5	Co-animation d'une démarche sur l'approche environnementale de l'urbanisme avec l'ADEME .....	13
<b>FOCUS : Décryptage et application des nouvelles législations</b> .....	5	Collaboration avec la maison de l'architecture .....	13
Évolutions des documents d'urbanisme liées à la loi ALUR ..	5	Animation du club maritime et portuaire de la FNAU .....	14
Analyse de la réforme territoriale appliquée au territoire de l'estuaire .....	5	■ <b>Missions d'assistance aux projets urbains</b> .....	14
■ <b>Tableaux de bord des territoires</b> .....	6	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour projets urbains .....	14
Données clés de l'estuaire de la Seine .....	6	- AMO projet urbain de Beuzeville de la Bertinière .....	14
Observ'Agglo .....	6	- AMO Le Havre - Quai de Southampton .....	14
Analyse spatiale des activités maritimes et portuaires .....	6	- Assistance à la communauté de communes du Pays de Honfleur pour son projet ANRU .....	15
Données clés des quartiers du Havre .....	6	Reconversion du plateau de la Hève .....	15
■ <b>Connaissance du territoire</b> .....	6	■ <b>Axe 3 - Prospective : Positionner les territoires</b> ..	16
Observatoire logistique Paris-Seine-Normandie .....	6	<b>FOCUS : Animation de la démarche réinventer la Seine et ses canaux</b> .....	17
Observatoire des bonnes pratiques de santé .....	6	<b>FOCUS : Projet de mobilité de l'Estuaire</b> .....	17
- Recensement des établissements, des équipements et des professionnels de santé de l'estuaire .....	6	- Étude prospective .....	17
Observatoire de l'immobilier d'entreprise .....	7	- Accompagnement au développement et à la réalisation des grands itinéraires vélos traversant l'estuaire .....	17
Observatoire du commerce et des services à la personne ..	7	- Ligne Nouvelle Paris-Normandie .....	17
Observatoire de l'habitat .....	7	■ <b>Estuaire de la Seine</b> .....	18
Observatoire du plan de déplacements urbains .....	7	Observatoire foncier .....	18
Observatoire des effets du tramway .....	7	La toile industrielle de l'estuaire de la Seine .....	18
Indicateurs de peuplement du parc social .....	7	Les utilisations intermédiaires des espaces laissés vacants ..	18
Analyse de la vacance du parc social .....	7	Étude sur la redistribution des richesses sur l'estuaire de la Seine .....	18
■ <b>Axe 2 - Co-construire le territoire</b> .....	8	Étude sur la gestion des déchets à l'échelle de l'estuaire de la Seine .....	19
<b>FOCUS : PLU du Havre</b> .....	9	Catalogue des espaces naturels de l'estuaire de la Seine ...	19
<b>FOCUS : Accompagnement de la mise en oeuvre du campus maritime havrais</b> .....	9	Développement d'une démarche open data à l'échelle de l'estuaire .....	19
■ <b>Les documents de planification</b> .....	10	Groupe de travail « écologie industrielle » .....	19
SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire .....	10	■ <b>Normandie</b> .....	19
- Groupe de travail - Compensations environnementales ..	10	Appui aux coopérations métropolitaines à l'échelle Normande .....	19
SCoT Risle Estuaire .....	10	■ <b>Vallée de la Seine</b> .....	20
PLUi LINTERCOM Lisieux Pays d'Auge Normandie .....	10	Coopération des agences d'urbanisme de la vallée de la Seine .....	20
PLUi de la communauté de communes du canton de Beuzeville ..	10	Dispositif de suivi des dynamiques vallée de la Seine .....	20
Programme local de l'habitat de la CODAH .....	11	Études Ligne Nouvelle Paris-Normandie et projet de territoire pour SNCF Réseau .....	20
Révision du POS en PLU d'Harfleur .....	11	Foncier vallée de la Seine .....	20
■ <b>Organiser les mobilités</b> .....	11	Vallée de la Seine et paysage .....	21
AMO mobilités CODAH .....	11	Cycles de conférences pour le Port Center .....	21
- Plan vélo .....	11	■ <b>Europe</b> .....	21
- Intensification de la ligne de bus n° 2 .....	11	Corridor Le Havre - Mannheim .....	21
- Étude urbaine transport par câble .....	11	Étude de flux (fret ferroviaire) Est-Ouest (appui au CRITT&TL) .....	21
■ <b>Élaborer des stratégies urbaines, développer de nouvelles qualités urbaines et paysagères</b> .....	12	Veille pour candidature un nouveau projet européen .....	21
Interface ville-port - Réflexion prospective et stratégique ..	12	■ <b>Une équipe et des expertises au service du territoire</b> .....	22
■ <b>Thématiques de développement territorial</b> .....	12		
CODAH - Stratégie foncière en matière de développement économique .....	12		
Caux Estuaire - Étude prospective foncier économique ...	12		
Caux Estuaire - Plan local agricole .....	12		
CODAH - Projet alimentaire .....	12		



# 2016

est une année décisive pour le développement et l'attractivité de l'estuaire de la Seine.

Parce que 2016 marque l'année de naissance de la Normandie unifiée, l'échelle régionale constitue le cadre structurant du développement économique et de l'aménagement de nos territoires. L'avènement de cette nouvelle région constitue une opportunité formidable pour redonner du souffle à la marque Normandie et poursuivre avec détermination nos efforts pour une meilleure desserte de l'estuaire, en particulier depuis l'Île-de-France.

2016 est aussi l'année de reconfiguration des périmètres intercommunaux qui devront permettre de conduire des politiques publiques plus cohérentes avec la réalité des bassins de vie, avec les usages des habitants sur les territoires. L'AURH est plus que jamais en mesure d'accompagner ce changement majeur avec les élus et partenaires économiques de l'Estuaire.

2016 est surtout l'année du retour en force du pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine qui va être présenté à l'État. Les collectivités de l'Estuaire, réunies depuis 2012 sous la forme d'une association, souhaitent franchir le pas et mettre en commun leurs capacités d'action au service d'enjeux aussi importants que la santé, les mobilités et le développement économique.

2016 est également une année décisive de mise en œuvre du contrat de plan interrégional État-Région (CPIER) qui doit permettre à la vallée de la Seine de donner tout son potentiel sur les champs logistique, industriel mais également de valorisation de son patrimoine exceptionnel. Le développement de la vallée de la Seine est un projet d'envergure nationale et européenne ; il revient aux acteurs du territoire, avec l'appui de l'État, de faire prévaloir cet intérêt national à travers la réalisation d'infrastructures majeures comme la modernisation du tronçon Serqueux-Gisors si important pour le développement d'un bassin économique qui représente plus du quart du PIB français.

Avant l'année 2017, qui marquera les 500 ans de la ville du Havre et qui constituera une occasion unique de renforcer l'attractivité du Havre et de l'ensemble de l'Estuaire, 2016 sera bien une année charnière de structuration des territoires, une année durant laquelle les partenaires de l'agence sauront, j'en suis certain, se mobiliser pour renforcer le rayonnement de l'Estuaire !

Sous la direction de Simon du Moulin de Labarthète, directeur général depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015, l'AURH accompagne le développement de l'estuaire de la Seine et la création opérationnelle du pôle métropolitain en s'appuyant sur un projet d'agence consolidé et une équipe remaniée. Les expertises et compétences développées à l'agence permettent de tirer le meilleur parti des reconfigurations institutionnelles en cours (région Normandie, carte intercommunale, projet de pôle métropolitain), d'accompagner les adhérents de l'agence dans leurs projets et de mettre en partage à l'échelle de l'estuaire des analyses prospectives permettant de proposer des positionnements stratégiques des territoires pour les années à venir.

Édouard Philippe  
Président de l'Agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'estuaire de la Seine



## Le cadre d'action de l'Agence

Les agences d'urbanisme exercent leurs activités dans un cadre législatif et réglementaire strict qui évolue avec les réformes territoriales, avec notamment deux évolutions récentes :

- en mars 2014, la modification de l'article 121-3 du code de l'urbanisme a ajouté à la liste des missions des agences la possibilité de participer à l'élaboration des plans locaux d'urbanisme intercommunaux ;
- en avril 2015, la nouvelle note technique de l'État relative aux agences d'urbanisme simplifiait leurs conditions de fonctionnement et de financement.

En respectant les principes généraux propres aux agences d'urbanisme, les sources de financement de l'AURH peuvent prendre 3 formes.

→ **Programme mutualisé d'activité (PMA)** : présentant un intérêt collectif, le PMA est financé par l'ensemble des cotisations et subventions des membres de l'Agence pour la conduite en commun de missions d'intérêt collectif. Il correspond à la part principale des financements de l'Agence.

Compte tenu de l'assimilation au statut d'organisme de droit public des agences d'urbanisme, les missions du PMA ne sont pas soumises à la TVA et aux impôts commerciaux et sont également exclues du champ des règles de la commande publique.

Bien que la vocation première des agences d'urbanisme soit de réaliser et de poursuivre des missions d'intérêt collectif, elles peuvent réaliser des travaux spécifiques pour le compte et à la demande d'organismes adhérents ou non.

→ **Conventions spécifiques** : l'AURH peut réaliser, pour le compte de ses adhérents, des missions qui répondent à des critères précis, hors PMA et hors TVA, impôts commerciaux, et règles de publicité.

→ **Contrats** : il s'agit des activités dites « concurrentielles », lesquelles sont soumises à TVA et aux règles de publicité et de mise en concurrence.

## Les sigles et acronymes

Un certain nombre de sigles et acronymes reviennent régulièrement dans la présentation des activités de l'AURH, les plus récurrents sont explicités ici.

<b>ACPMES</b>	Association pour la création d'un pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
<b>ALUR (loi)</b>	Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové
<b>CAUE</b>	Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement
<b>CCI</b>	Chambre de commerce et d'industrie
<b>CODAH</b>	Communauté de l'agglomération havraise
<b>CPIER</b>	Contrat de projets interrégionaux État-Régions
<b>DREAL</b>	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
<b>EPCI</b>	Établissement public de coopération intercommunale
<b>EPFN</b>	Établissement public foncier de Normandie
<b>FNAU</b>	Fédération nationale des agences d'urbanisme
<b>GPMH</b>	Grand port maritime du Havre
<b>INSEE</b>	Institut national de la statistique et des études économiques
<b>MAPTAM (loi)</b>	Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles
<b>NOTRE (loi)</b>	Loi portant nouvelle organisation territoriale de la République
<b>OAP</b>	Orientation d'aménagement et de programmation
<b>PADD</b>	Projet d'aménagement et de développement durables
<b>PLH</b>	Programme local de l'habitat
<b>PLU</b>	Plan local d'urbanisme
<b>PLUi</b>	Plan local d'urbanisme intercommunal
<b>SCoT</b>	Schéma de cohérence territoriale



# ANALYSER LES DYNAMIQUES TERRITORIALES

L'AURH accompagne les élus et partenaires dans leurs réflexions en leur fournissant des données stratégiques sur leur territoire : de l'échelle du quartier à celle de la commune, du territoire d'un SCoT ou de l'estuaire de la Seine, mais également au-delà si nécessaire. L'analyse de ces observatoires permet ensuite de fournir des diagnostics des territoires, et aussi de réaliser un travail de prospective pour élaborer des stratégies territoriales.

L'Agence assure une continuité auprès des élus, de l'émergence des projets à la réalisation des études en passant par la planification, et jusqu'à la mise en œuvre des projets d'aménagement.

Les compétences variées en urbanisme, en aménagement, en économie, en mobilités, en habitat, mais aussi paysagères, environnementales, sociologiques et culturelles permettent à l'AURH de proposer des solutions globales et transversales aux élus.

Par sa proximité avec les collectivités, l'AURH propose de manière réactive des réponses adaptées au territoire de l'estuaire de la Seine.

## FOCUS

### DÉCRYPTAGE ET APPLICATION DES NOUVELLES LÉGISLATIONS

#### 1 Évolutions des documents d'urbanisme liées à la loi ALUR

La loi ALUR rend les POS caducs (1<sup>er</sup> janvier 2016 ou 27 mars 2017 si le PLU a été engagé avant le 1<sup>er</sup> janvier 2016). Elle impose également la « grenellisation » des PLU en vigueur pour le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Cette situation implique la révision d'un nombre important de documents d'urbanisme (ceux arrêtés avant juillet 2012).

Ce 1<sup>er</sup> janvier 2016, le décret d'application de la loi ALUR est venu compléter le dispositif réglementaire, en clarifiant le code de l'urbanisme et en orientant la règle aux projets inscrits dans les PLU et PLUi.

Pour aider les collectivités à disposer d'un document d'urbanisme juridiquement à jour, dans le cadre de sa mission d'assistance aux élus du territoire de l'estuaire de la Seine, l'AURH peut les informer sur ces évolutions et les accompagner dans leurs réflexions. L'Agence propose également une intervention auprès des élus : un diaporama est disponible en ligne sur le site de l'AURH, il peut être présenté sur demande aux collectivités partenaires.

**Territoire impacté : estuaire de la Seine**  
**Contact :** Julien Duprat  
**Partenaires :** EPCI de l'estuaire de la Seine  
**Programme mutualisé d'activité**

#### 2 Analyse de la réforme territoriale appliquée au territoire de l'Estuaire

Après les lois ALUR et MAPTAM, la loi sur la nouvelle organisation des territoires de la République (NOTRe) a été adoptée en 2015. Elle impose aux préfets de réaliser en 2016 un nouveau schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI). Avec ces nouvelles intercommunalités, de nouveaux territoires vont émerger.

L'AURH identifie ces changements pour le territoire estuarien afin de fournir aux élus une analyse de la réforme.

**Territoire impacté : estuaire de la Seine**  
**Contact :** Régis Corbin  
**Partenaires :** EPCI de l'estuaire de la Seine  
**Programme mutualisé d'activité**

## TABLEAUX DE BORD DES TERRITOIRES

### 3 Données clés de l'estuaire de la Seine

En 2015, l'AURH a élaboré une fiche de présentation de chacun des 25 EPCI de l'estuaire de la Seine. Chaque fiche présente, en 12 pages, les données clés pour cinq thématiques : territoire, population, mobilités, habitat, emploi/économie.

Une fiche de synthèse à l'échelle de l'estuaire de la Seine a également été publiée, avec trois thématiques supplémentaires : espaces naturels, agriculture et tourisme.

Dans le cadre de la réforme territoriale, ces fiches seront actualisées au cours de l'année 2016.

**Territoire impacté : estuaire de la Seine**  
**Contact :** Régis Corbin, Alix Gay  
**Partenaires :** EPCI de l'estuaire de la Seine  
**Programme mutualisé d'activité**

### 4 Observ'Agglo

La FNAU et une quarantaine d'agences d'urbanisme dont l'AURH ont conduit en 2015 un atelier de travail sur la mise en réseau de l'observation des agglomérations en partenariat avec l'Assemblée des communautés de France (AdCF).

Les baromètres, outils d'observation transversale, permettront de suivre l'évolution du territoire en regard des principales orientations du projet communautaire. Ils permettront de positionner les agglomérations entre elles.

La publication du premier baromètre est prévue pour 2016.

**Territoire impacté : CODAH**  
**Contact :** Marie-Hélène Cousin  
**Partenaires :** réseau FNAU, FNAU, AdCF, CODAH  
**Programme mutualisé d'activité**

### 5 Analyse spatiale des activités maritimes et portuaires

L'AURH continuera d'accompagner le GPMH dans la connaissance de l'emploi industrialo-portuaire en mettant à jour la géolocalisation des établissements du cluster industriel et du cluster maritime et portuaire. Ce travail permettra de produire une analyse spatiale de l'évolution des emplois industriels et portuaires.

**Territoires impactés : ZIP, zone d'emploi du Havre**  
**Contact :** Juliette Duszynski  
**Partenaire :** GPMH  
**Programme mutualisé d'activité**

### 6 Données clés des quartiers du Havre

L'AURH publie les chiffres essentiels relatifs à la population et au logement pour chacun des quartiers du Havre.

En 2016, l'Agence mettra à jour le document dont la dernière édition a été publiée en 2013.

**Territoire impacté : ville du Havre**  
**Contact :** Marie-Hélène Cousin  
**Partenaire :** ville du Havre  
**Programme mutualisé d'activité**

## CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

### 7 Observatoire logistique Paris-Seine-Normandie

L'AURH participe à un groupe de travail piloté par Logistique Seine-Normandie en partenariat avec la CCI Normandie pour le compte d'HAROPA et de PSN. L'observatoire vise à constituer un socle de connaissances partagées sur l'offre et la compétitivité logistique de l'espace Paris-Seine-Normandie.

Il produit un inventaire du foncier logistique disponible, et des indicateurs socio-économiques, de performance et réglementaires.

**Territoires impactés : Normandie, Île-de-France**  
**Contact :** Lucile Audièvre, Sophie Capitaine  
**Partenaires :** HAROPA, Ports Normands Associés, port de Dieppe, agences de développement (Calvados Stratégie, Le Havre Développement, Seine-Maritime Expansion, Rouen Normandy Invest), CCI Normandie, CCI Seine Estuaire, État, IAU Île-de-France  
**Programme mutualisé d'activité**

### 8 Observatoire des bonnes pratiques de santé

Dans le cadre de son assistance à maîtrise d'ouvrage de l'ACPMES, l'AURH organise et anime les réunions du « think tank des bonnes pratiques de santé ».

Ce groupe détecte des pratiques de santé innovantes et étudie la possibilité de les mettre en pratique dans l'estuaire de la Seine. Une meilleure synergie des acteurs du système de santé et la prise en compte de nouveaux enjeux, comme le vieillissement de la population constituent le fond de cette démarche.

#### Recensement des établissements, des équipements et des professionnels de santé de l'estuaire

L'AURH a entrepris de constituer un entrepôt de données sur l'offre de soins dans l'estuaire (structures médicales existantes, évolution de la démographie médicale...).

Objectif : dégager des pistes d'analyses et cerner les enjeux pour l'avenir du territoire et la santé des populations.

**Territoire impacté : estuaire de la Seine**  
**Contact :** Régis Corbin, Jean-François Mary  
**Partenaires :** ACPMES, groupe hospitalier du Havre, professionnels de la santé  
**Programme mutualisé d'activité**

## 9 Observatoire de l'immobilier d'entreprise

L'observatoire de l'immobilier d'entreprise fournit une mesure et une analyse des marchés d'entrepôts, de bâtiments-ateliers et de bureaux sur la place havraise (CODAH et Caux Estuaire). Il s'appuie directement sur les données des commercialisateurs. Son bilan est publié une fois par an.

Pour s'adapter à la réalité de leurs marchés, les bâtiments industriels / ateliers et les entrepôts verront leur territoire d'analyse élargi.

L'AURH participe au réseau national des observatoires de l'immobilier d'entreprise.

**Territoire impacté : CODAH et Caux Estuaire**  
**Contacts :** Juliette Duszynski, Sophie Capitaine  
**Partenaires :** CODAH, Caux Estuaire, ville du Havre, CCI Seine estuaire, GPMH, DREAL Normandie, Le Havre Développement, agents immobiliers, commercialisateurs  
**Programme mutualisé d'activité**

## 10 Observatoire du commerce et des services à la personne

Lancé en 2010, l'observatoire du commerce et des services à la personne est un portail partenarial entre la CCI Seine Estuaire, la CODAH, Caux Estuaire et la ville du Havre pour l'interrogation de plus de 10 000 commerces et services à la personne des environs du Havre (34 communes).

En 2016, il est prévu de refondre la cartographie en utilisant des composants plus ergonomiques et plus interactifs.

**Territoire impacté : CODAH, Caux Estuaire**  
**Contact :** Jean-François Mary, Jessy Oukoloff  
**Partenaires :** Infogreffe, INSEE, CCI Seine Estuaire, ville du Havre  
**Programme mutualisé d'activité**

## 11 Observatoire de l'habitat

L'AURH produit annuellement le bulletin de l'observatoire de l'habitat dans le territoire de l'aire urbaine du Havre. Les analyses portent sur le fonctionnement des marchés du logement neuf et du logement d'occasion et le suivi des loyers de relocation dans le parc privé. L'observatoire constitue également l'outil de suivi des objectifs de construction du PLH de l'agglomération.

**Territoires impactés : aire urbaine du Havre, estuaire de la Seine**  
**Contacts :** Marie-Laure Lemoine, Mathilde Mus  
**Partenaires :** *aire urbaine du Havre* : État, communes, bailleurs, professionnels de l'immobilier  
*Estuaire de la Seine* : EPCI du territoire de l'estuaire de la Seine  
**Programme mutualisé d'activité**

## 12 Observatoire du plan de déplacements urbains

Le plan de déplacements urbains (PDU) a été révisé en 2013. L'observatoire du PDU a fait l'objet d'une première publication en 2015 et sera réactualisé en 2016.

À travers une veille documentaire et le suivi d'indicateurs variés, l'observatoire propose un suivi des 19 actions répondant aux 8 orientations du PDU.

**Territoire impacté : CODAH**  
**Contact :** Sophie Capitaine  
**Partenaires :** CODAH, ville du Havre, CCI Seine Estuaire, département Seine-Maritime, compagnie des transports de la porte océane (CTPO)  
**Programme mutualisé d'activité**

## 13 Observatoire des effets du tramway

En 2010, la première publication de l'observatoire avait permis de décrire, préalablement à la mise en service du tramway, l'aire d'influence qui devait être plus particulièrement impactée par l'arrivée du tramway. Elle avait défini les indicateurs à suivre dans le temps.

En 2015, l'évolution des indicateurs a été analysée. Les résultats de cette analyse seront publiés en 2016.

**Territoire impacté : CODAH (aire d'influence du tramway)**  
**Contact :** Sophie Capitaine  
**Partenaire :** CODAH  
**Programme mutualisé d'activité**

## 14 Indicateurs de peuplement du parc social

Les indicateurs de peuplement du parc social sont un outil d'information et d'aide à la décision destiné aux communes de la CODAH dans le cadre des commissions d'attribution des logements sociaux auxquelles elles participent. Le document se présente sous la forme d'un atlas par secteur.

**Territoire impacté : CODAH**  
**Contacts :** Marie-Hélène Cousin, Marie-Laure Lemoine  
**Partenaire :** CODAH  
**Programme mutualisé d'activité**

## 15 Analyse de la vacance du parc social

Le suivi de la vacance dans le parc locatif social permet, à l'échelle des groupes et par quartier, de mesurer annuellement l'évolution du nombre de logements inoccupés en fonction de leur durée d'inoccupation.

Traitée jusqu'à présent à l'échelle de la ville du Havre, cette observation devrait s'étendre à la CODAH en 2016.

**Territoire impacté : CODAH**  
**Contacts :** Marie-Hélène Cousin, Marie-Laure Lemoine  
**Partenaire :** CODAH  
**Programme mutualisé d'activité**



# CO-CONSTRUIRE LE TERRITOIRE

En assistance à maîtrise d'ouvrage ou en maîtrise d'œuvre, l'AURH réalise à la fois des missions de planification et de programmation (PLU, PLH...), mais aussi des missions d'études opérationnelles pour répondre directement aux problématiques des communes et intercommunalités. Cette mobilisation à toutes les échelles et à tous les stades de la construction assure une continuité dans l'action métropolitaine.

Au-delà des missions d'études, l'AURH s'attache à mettre en œuvre et à atteindre dans les meilleures conditions (coûts, délais, qualité) la phase opérationnelle des projets où elle accompagne les élus et les acteurs du territoire.

L'Agence dispose d'une connaissance sans cesse renouvelée du territoire et dans la construction des projets. Cette valeur ajoutée lui permet de proposer de nouvelles méthodes de construction des projets et des concepts innovants.



## FOCUS

16

### PLU DU HAVRE

L'AURH est missionnée pour la révision du plan local d'urbanisme (PLU) du Havre. Le diagnostic sera élaboré au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2016, se poursuivant par l'expression du projet politique en matière d'aménagement du territoire (PADD) et sa traduction réglementaire (OAP/zonage/règlement). L'approbation du document est prévue pour fin 2018.

L'action a plusieurs objectifs :

- adapter et compléter les parties réglementaires et les orientations d'aménagement du document afin de mieux garantir la mise en œuvre des objectifs prioritaires de la ville (renouvellement urbain, densité, qualité de formes urbaines, biodiversité) ;
- mettre en conformité le PLU avec les textes des lois Grenelle II et ALUR ;
- garantir la compatibilité du PLU avec le SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire, le PLH de la CODAH ;
- identifier la trame verte et bleue et traduire sa prise en compte dans les pièces réglementaires du PLU.

Au-delà d'une simple actualisation réglementaire du document, le travail de l'AURH consistera à déterminer avec les élus, ainsi que les services de la ville, un nouveau cadre de projets d'avenir.

Le contexte démographique, les mutations urbaines engagées par la ville, les nouvelles mobilités, seront au cœur des réflexions pour aboutir à un diagnostic du territoire partagé et à des orientations politiques différenciées et adaptées.

L'AURH, forte de sa faculté à traiter les données et de ses capacités de représentations graphiques nouvelles, définira avec les élus un projet au plus près des attentes des havrais, des acteurs économiques et des visiteurs de la métropole maritime normande.

#### Territoire impacté : ville du Havre

**Contacts** : Julien Duprat, Thierry Lochard

**Partenaires** : ville du Havre, partenaires publics associés  
Convention in house

## FOCUS

17

### ACCOMPAGNEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU CAMPUS MARITIME HAVRAIS

En 2015, l'AURH a travaillé à l'élaboration du plan Campus de la CODAH dont l'objet était de mettre au point une stratégie quant au positionnement de l'agglomération en matière d'enseignement supérieur.

Les orientations du plan permettent désormais d'établir un plan d'actions dans une logique de :

- fonctionnement en réseau des sites Lebon et Frissard ;
- élévation globale du niveau de services sur l'espace du campus (cité numérique, restauration sur l'eau, mobilités douces, activités sportives...);
- développement des liens entre le monde entrepreneurial et celui des étudiants (logique de coworking, pépinières d'entreprises).

Le campus doit amplifier l'attrait spécifique dont il bénéficie avec la proximité de l'eau et des espaces portuaires. Il va résolument s'inscrire dans le dynamisme du cœur métropolitain dans lequel il se situe (quartier de gare, tertiaire, entrée de ville, offre commerciale et de loisirs). Valorisé par une architecture contemporaine de qualité et l'effet vitrine des bassins, il entend imposer sa signature en conservant cette exigence qualitative dans les programmes à venir.

L'année 2016 est orientée vers la mise en œuvre opérationnelle de ce plan Campus. L'action de l'AURH consistera à accompagner la CODAH dans une logique d'assistance à la maîtrise d'ouvrage autour de projets structurants pour l'avenir tels que de nouveaux établissements et équipements universitaires.

Cette réflexion pourra être complétée par une étude conduite par l'AURH et l'INSEE pour qualifier l'attractivité de l'enseignement supérieur au Havre.

#### Territoires impactés : CODAH, ville du Havre

**Contacts** : Boris Menguy, Thierry Lochard

**Partenaire** : CODAH

Programme mutualisé d'activité

## LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION

### 18 SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire

L'implication de l'AURH reste forte en 2016 pour la conduite de la révision du SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire.

L'appui de l'AURH comprend plusieurs dimensions :

- assistance à maîtrise d'ouvrage dans la représentation du syndicat mixte et l'accompagnement aux procédures touchant à l'élaboration ;
- missions de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du document et sa construction avec les partenaires ;
- animation et suivi du document auprès des communes porteuses de projets urbains qui sollicitent l'Agence.

La construction du SCoT renforce les connaissances de l'AURH sur le territoire. Il permet également de construire de nouveaux outils pour aider les élus à mieux aborder leur document d'urbanisme communal.

**Territoire impacté : Pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire**

**Contact :** Jessy Oukoloff

**Partenaires :** syndicat mixte du SCoT LHPCE, CODAH, Caux Estuaire

**Convention spécifique**

#### Groupe de travail - Compensations environnementales

Dans le cadre du travail sur le SCoT, l'AURH a initié un groupe de travail sur les compensations environnementales, mesures prises pour compenser les atteintes négatives à la biodiversité suite à la mise en œuvre de projets.

Objectifs :

- identifier les secteurs dont les fonctionnalités écologiques peuvent être améliorées afin de les présenter aux institutions devant appliquer des compensations environnementales ;
- mettre ces institutions en relation avec des porteurs de projets environnementaux à la recherche de financement.

Ainsi les compensations environnementales ne seraient plus réduites à une équation réglementaire mais deviendraient des vecteurs d'amélioration des paysages et des fonctions écologiques du territoire et aideraient à faire émerger des projets.

**Territoire impacté : SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire**

**Contacts :** Boris Menguy, Alix Guillemette

**Partenaires :** GPMH, syndicat mixte de bassin versant pointe de Caux, ville du Havre

**Programme mutualisé d'activité**

### 19 SCoT Risle Estuaire

L'Agence est missionnée par le syndicat mixte d'aménagement du Nord-Ouest de l'Eure (SANO) dans le cadre d'une convention pluriannuelle pour élaborer le SCoT du territoire Risle Estuaire.

Les études réalisées permettront aux élus de définir une vision commune du développement de leur territoire pour les 20 ans à venir.

**Territoire impacté : Pays Risle Estuaire**

**Contact :** Julien Duprat

**Partenaire :** PETR du pays Risle Estuaire

**Convention spécifique**

### 20 PLUi LINTERCOM Lisieux Pays d'Auge Normandie

Le territoire de LINTERCOM (42 000 habitants) a confié la réalisation de son PLU intercommunal à l'AURH. Ce document comprend à la fois le document d'urbanisme régissant le projet du territoire (le PLU) mais aussi le volet habitat valant programme local de l'habitat (PLH).

EN 2016, le document sera soumis à enquête publique puis approuvé après 3 ans de procédure.

**Territoire impacté : Lintercom Lisieux pays d'Auge Normandie**

**Contacts :** Julien Duprat, Jessy Oukoloff

**Partenaire :** Lintercom Lisieux Pays d'Auge Normandie

**Contrat**

### 21 PLUi de la communauté de communes du canton de Beuzeville

La loi NOTRe préfigure des rapprochements d'EPCI au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

La communauté de communes du canton de Beuzeville a souhaité fin 2015 se doter d'un projet de territoire en prescrivant l'élaboration de son PLUi.

En 2016, l'AURH accompagnera les élus vers la définition des politiques d'aménagement et de développement qui seront débattues avant la fin de l'année.

**Territoire impacté : communauté de communes du canton de Beuzeville**

**Contact :** Julien Duprat

**Partenaire :** communauté de communes du canton de Beuzeville

**Convention spécifique**

## 22 Programme local de l'habitat de la CODAH

Le PLH dessine la politique communautaire en matière d'habitat et de logement pour les 6 prochaines années. Élaboré en concertation avec l'État et les différents partenaires de l'habitat, il définit les besoins en logements du territoire pour la période 2016/2021.

La CODAH a missionné l'AURH pour assurer la maîtrise d'œuvre du nouveau PLH de l'agglomération.

Réalisé au cours de 2015, le document sera validé en 2016, année de l'amorce de sa mise en œuvre.

Résolument contemporain, le projet des élus s'attache à porter un renouvellement des parcs de logements qui participe à l'attractivité du territoire.

### Territoire impacté : CODAH

Contact : Marie-Laure Lemoine

Partenaires : CODAH, État, communes, bailleurs

Programme mutualisé d'activité

## 23 Révision du POS en PLU d'Harfleur

La municipalité a confié à l'AURH le soin de l'accompagner dans l'élaboration de son PLU dont les travaux seront arrêtés mi 2016 pour une approbation du document effective avant la fin mars 2017.

Lors du conseil municipal du 19 octobre 2015, les élus d'Harfleur ont débattu des grandes orientations d'évolution urbaine de la ville inscrites dans le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du prochain plan local d'urbanisme (PLU) de la ville.

### Territoire impacté : ville d'Harfleur

Contact : Julien Duprat

Partenaire : ville d'Harfleur

Contrat

## ORGANISER LES MOBILITÉS

### 24 AMO mobilités CODAH

#### Plan vélo

L'AURH accompagne la CODAH dans la construction d'un plan vélo 2014-2020 à l'échelle de l'agglomération et dans la continuité des aménagements déjà engagés par les communes. Le plan vélo propose à la fois des parcours d'intérêt communautaire (déplacements du quotidien et loisirs) et des tronçons participant aux grands itinéraires inter-régionaux et européens.

La mission s'est achevée en 2015, mais l'AURH poursuit sa contribution en 2016 en AMO.

#### Territoires impactés : CODAH, estuaire de la Seine

Contacts : Thierry Lochard, Sophie Capitaine

Partenaires : CODAH, communes

Programme mutualisé d'activité

#### Intensification de la ligne de bus n°2

La CODAH souhaite développer le service de la ligne de bus n°2 qui traverse l'agglomération d'Est en Ouest. Cette ligne de bus est la plus fréquentée du réseau et rencontre certaines difficultés d'insertion et de performance.

L'AURH accompagne la CODAH dans le suivi de cette étude, confiée à EGIS mobilités, et qui doit s'achever en avril 2016.

#### Territoire impacté : CODAH

Contact : Thierry Lochard

Partenaire : CODAH

Programme mutualisé d'activité

#### Étude urbaine transport par câble

L'étude de faisabilité d'un transport par câble dans l'agglomération du Havre réalisée par SYSTRA en 2015 doit faire l'objet de travaux complémentaires.

La CODAH a commandé une mission à l'AURH pour évaluer les potentiels urbains autour des stations pressenties sur les territoires du Havre, de Montivilliers, d'Harfleur et de Gonfreville-l'Orcher.

#### Territoire impacté : CODAH

Contact : Thierry Lochard

Partenaire : CODAH

Programme mutualisé d'activité

## ÉLABORER DES STRATÉGIES URBAINES, DÉVELOPPER DE NOUVELLES QUALITÉS URBAINES ET PAYSAGÈRES

25

### Interface ville-port - Réflexion prospective et stratégique

L'interface ville-port est un secteur de développement stratégique pour le GPMH, la ville du Havre et l'agglomération.

De la pointe de Floride jusqu'aux quartiers Sud se concentrent les facteurs d'attractivité des espaces urbano-portuaires qui proposent un rapport privilégié à l'eau, valorisent l'identité du patrimoine portuaire et offrent une localisation privilégiée en lisière du centre-ville.

La transformation progressive de ces secteurs est une vitrine pour le territoire et démontre ses capacités à développer de nouvelles formes urbaines, de nouveaux concepts, de nouvelles filières et par la même à rayonner.

Pour soutenir ce mouvement en marche, l'AURH apporte son assistance à des missions de prospective et de projets urbains pour valoriser ces espaces uniques.

En 2016, deux missions seraient développées avec les partenaires :

- poursuite des réflexions sur les secteurs quai de Gironde / quai de Raverat, aux confins de zones d'habitat et de secteurs prisés des entrepreneurs ;
- démarrage d'une réflexion sur le secteur de la Citadelle, un secteur identifié comme une adresse internationale de la métropole maritime havraise. L'objectif est de définir un schéma directeur cohérent et valorisant.

**Territoires impactés : cœur métropolitain du Havre, avant-port**

**Contact :** Boris Menguy

**Partenaires :** CODAH, ville du Havre, GPMH

## THÉMATIQUES DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

26

### CODAH - Stratégie foncière en matière de développement économique

La CODAH a sollicité l'AURH pour définir ses besoins fonciers et son positionnement en matière de développement économique. Le travail de l'Agence est conduit en trois phases. Les phases analyse spatiale et de positionnement du territoire ont été menées en 2015.

En 2016, l'AURH poursuit cette mission avec une approche spatiale ciblée en direction des quartiers Sud de la ville du Havre.

L'objectif est de fixer des emprises foncières et d'envisager des recompositions foncières ou des améliorations qualitative de l'espace pour :

- dessiner un espace attractif pour les entrepreneurs, actifs et les investisseurs potentiels ;
- trouver de nouvelles capacités d'accueil dans un territoire prisé par les entreprises.

**Territoire impacté : CODAH**

**Contact :** Jessy Oukoloff

**Partenaires :** CODAH, Le Havre Développement

**Programme mutualisé d'activité**

27

### Caux Estuaire - Étude prospective foncier économique

L'Agence poursuit ses collaborations avec Caux Estuaire en proposant de conduire pour 2016 une étude prospective qui permettra d'orienter les axes de la politique de développement économique avec approche globale sur le positionnement du territoire et la définition d'un plan d'actions (court et long termes).

**Territoire impacté : Caux Estuaire**

**Contact :** Jessy Oukoloff

**Partenaire :** Caux Estuaire

**Programme mutualisé d'activité**

28

### Caux Estuaire - Plan local agricole

L'agriculture est de longue date un sujet d'intérêt pour Caux Estuaire. Aujourd'hui, les élus souhaitent aller plus loin en rendant lisibles leurs orientations politiques en faveur de l'agriculture et en élaborant un plan d'actions pluriannuel.

En 2016, l'AURH accompagnera les élus et techniciens de Caux Estuaire dans une démarche de co-construction d'un Plan local pour l'agriculture.

**Territoire impacté : Caux Estuaire**

**Contact :** Boris Menguy

**Partenaires :** ensemble de la sphère agricole

**Programme mutualisé d'activité**

29

### CODAH - Projet alimentaire

Le Plan local pour l'agriculture de l'agglomération havraise initié en 2014 regroupe un ensemble d'acteurs locaux autour des enjeux liés au maintien d'une agriculture péri-urbaine dynamique et pourvoyeuse d'une alimentation de qualité pour les habitants du territoire.

La loi d'avenir agricole de 2014 donne l'opportunité aux agglomérations françaises de se saisir du sujet de l'alimentation et propose la mise en place de projets

alimentaires de territoires (PAT).

Le thème de l'alimentation regroupe les préoccupations de nombreuses politiques publiques de la CODAH et des communes du territoire.

L'AURH accompagnera la CODAH dans la définition et la mise en place d'un projet alimentaire de territoire nécessitant, dans un premier temps, le partage d'un diagnostic territorial sur les enjeux locaux liés à l'alimentation.

**Territoire impacté : CODAH**

**Contact :** Juliette Duszynski

**Partenaires :** CODAH, ville du Havre, CCAS, chambre des Métiers et de l'Artisanat, chambre d'Agriculture, ISEL, Le Havre Développement

**Programme mutualisé d'activité**

## 30 Dossier de candidature au label Pays d'art et d'histoire

Le label Pays d'art et d'histoire qualifie des communes ou groupements de communes qui s'engagent dans une démarche active de valorisation de leur patrimoine.

La ville du Havre a déjà obtenu les labels Ville d'art et d'histoire en 2001 et Patrimoine mondial de l'Unesco pour son centre reconstruit par Auguste Perret en 2005.

L'extension du label Ville d'art et d'histoire en Pays d'art et d'histoire permettrait de valoriser les patrimoines des territoires voisins.

L'élaboration du dossier de candidature nécessite une large concertation partenariale et institutionnelle. L'AURH est missionnée pour la réalisation de ce dossier de candidature au label Pays d'art et d'histoire. Ce label se traduit par la mise en œuvre d'un plan d'actions pour valoriser les différents patrimoines du territoire auprès des habitants et des touristes.

**Territoires impactés : CODAH, Caux Estuaire, communauté de communes du canton de Criquetot-l'Esneval**

**Contacts :** Régis Corbin, Jocelyne Lemarchand

**Partenaires :** communes, EPCI, DRAC Normandie, Ville d'art et d'histoire, office de tourisme

**Programme mutualisé d'activité**

## ANIMATION DE DÉMARCHES PARTENARIALES

### 31 Co-animation d'une démarche sur l'approche environnementale de l'urbanisme avec l'ADEME

L'ADEME, l'EPFN, la DREAL Normandie et l'AURH sont à l'origine de cette démarche qui s'inscrit dans le sillage des travaux sur l'approche environnementale de l'urbanisme (AEU).

Le groupe de travail se réunira en 2016 avant de définir un référentiel commun sur le coût global dans les opérations d'aménagement.

**Territoire impacté : région Normandie**

**Contacts :** Julien Duprat, Boris Menguy

**Partenaires :** ADEME, EPFN, bailleurs sociaux, collectivités, banques

**Programme mutualisé d'activité**

### 32 Collaboration avec la maison de l'architecture

Chaque année, à travers leurs projets communs, la maison de l'architecture de Normandie et l'AURH contribuent à la promotion du territoire en faisant valoir la production de bâtiments, d'aménagements ou de paysages contemporains de qualité. Cela se traduit notamment par des visites organisées en mars, dans le cadre du mois de l'architecture sur le secteur havrais.

En 2015, la collaboration a débouché sur un dépliant intitulé *Quartier Saint-Nicolas - Promenade urbaine et portuaire* documentant les aspects les plus valorisants de ce quartier métamorphosé par le projet urbain.

En 2016, le partenariat poursuivra le partage de la découverte de lieux et démarches emblématiques au travers notamment de la visite « Composer votre paysage : la fabrique de la métropole maritime ».

**Territoires impactés : interface Ville/Port**

**Contacts :** Boris Menguy, Thierry Lochar

**Partenaires :** GPMH, maison de l'architecture de Normandie, office de tourisme, Port Center, ville du Havre

**Programme mutualisé d'activité**

**Mission nouvelle**

33

## Animation du club maritime et portuaire de la FNAU

L'AURH co-anime le club maritime et portuaire de la FNAU avec l'AUDELOR (agence d'urbanisme et de développement économique et technopole du pays de Lorient).

Ce club associe de façon pérenne les agences littorales et portuaires (maritimes et intérieures) ainsi que des partenaires extérieurs, qui y trouvent un lieu unique d'échanges et de réflexion :

- les autorités portuaires (principaux grands ports maritimes français et CCI, autorités portuaires) ;
- des chercheurs reconnus pour leurs travaux sur les villes portuaires (IFSTARR, CNRS) ;
- des institutions (CEREMA, union des ports de France, DGITM, CCI France...) ;
- l'Association internationale ville-port (AIVP).

Quatre réunions de club seront programmées en 2016



**Territoire impacté : France**

**Contact :** Juliette Duszynski

**Partenaires :** AUDELOR, FNAU

**Programme mutualisé d'activité**

## MISSIONS D'ASSISTANCE AUX PROJETS URBAINS

34

## Assistance à maîtrise d'ouvrage pour projets urbains

La mise en œuvre de projets d'aménagement exige une ingénierie spécifique et demande un suivi important.

L'AURH s'est engagée dans une démarche d'accompagnement des collectivités pour faire naître des projets urbains (équipements, zone d'habitat, place publique...). Forte de sa connaissance des enjeux locaux, l'Agence propose des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans les phases de conception du projet.

L'AURH accompagne les élus dans la définition des bases incontournables pour un projet réussi :

- bien cerner les enjeux et les échelles pertinentes ;
- alerter sur les points de vigilance ;
- adapter les documents d'urbanisme ;
- définir certains invariants ;
- bâtir un programme.

L'AURH apporte son expertise et son suivi à la demande de ses partenaires afin que les projets passent de la conception à la réalisation effective :

- visites d'opérations de référence,
- réalisation de premiers schémas de composition ;
- rédaction du cahier des charges de consultation de concepteurs pour concevoir le projet ;

- suivi des différentes phases de conception ;
- proposition de pistes sur la mise en œuvre opérationnelle et des notions de coût ;

L'urbanisme de projet, l'urbanisme réglementaire, le paysage, sont au cœur des métiers d'une agence d'urbanisme.

En 2016, l'AURH poursuivra les travaux entrepris pour les villes du Havre, de Sainte-Adresse, d'Harfleur, de Gonfreville-l'Orcher, de Beuzeville.

Le travail de l'AURH est aussi de donner des exemples réalisables afin de générer des demandes.



**Territoire impacté : estuaire de la Seine**

**Contacts :** Boris Menguy, Julien Duprat, Jessy Oukoloff, Thierry Lochard

**Partenaires :** communes et EPCI de l'estuaire de la Seine  
**Programme mutualisé d'activité**

### AMO projet urbain de Beuzeville de la Bertinière

Lors de l'élaboration du PLU de Beuzeville, les élus ont identifié les grands enjeux de la commune et ont formulé des propositions aidant à l'émergence d'une stratégie nouvelle compatible avec leurs orientations politiques et les exigences réglementaires.

Avec un recentrage majeur de l'urbanisation dans le cœur de la commune, des sites ont été identifiés pour accueillir au mieux l'urbanisation de demain et respecter les souhaits des élus d'accueillir dans leur commune de nouveaux habitants dans les meilleures conditions.

Dans son étude, l'AURH proposera un projet pour le principal site identifié (site des écoles) en prenant en compte les éléments d'attractivité d'un lieu (aménités vertes, connexions douces, mixité des formes urbaines, etc.) ainsi que les caractéristiques intrinsèques à Beuzeville.



**Territoire impacté : estuaire de la Seine**

**Contacts :** Régis Corbin, Julien Duprat

**Partenaires :** ville de Beuzeville

**Convention spécifique**

### AMO Le Havre - Quai de Southampton

Dans la dynamique de métropolisation de la vallée de la Seine, Le Havre et son port bénéficient de trois adresses internationales à faire valoir : l'atoll de la Citadelle, la pointe de Floride et le quai de Southampton.

Associée depuis l'origine à l'élaboration du projet d'aménagement du « grand quai » avec le grand port maritime du Havre et la ville du Havre, l'AURH poursuivra cette année son importante mission de suivi technique.



**Territoire impacté : avant-port du Havre (secteur UNESCO)**

**Contact :** Boris Menguy


**Partenaires :** ville du Havre, GPMH

**Programme mutualisé d'activité**

### **Assistance à la communauté de communes du Pays de Honfleur pour son projet ANRU**

Le quartier Canteloup-Marronniers de la ville d'Honfleur a été déclaré « projet d'intérêt régional susceptible d'être soutenu par l'ANRU » dans le cadre du nouveau programme national de rénovation urbaine.

La communauté de communes du Pays d'Honfleur prépare actuellement le protocole de préfiguration qui devra être approuvé par l'ANRU. Il précise l'ambition, le programme d'études et les moyens d'ingénierie permettant d'aboutir à un projet opérationnel. Dans ce cadre, la communauté de communes doit réaliser une étude urbaine sur ce quartier. Elle a donc sollicité l'accompagnement de l'AURH pour la réalisation des cahiers des charges pour le recrutement de différents prestataires et le suivi de ces études.

 **Territoire impacté : Communauté de communes du pays d'Honfleur**

**Contact :** Régis Corbin

**Partenaires :** communauté de communes du pays d'Honfleur, DDTM Calvados

**Programme mutualisé d'activité**

### **Reconversion du plateau de la Hève**

L'AURH assiste la ville de Sainte-Adresse dans la reconversion du site du plateau de la Hève. En 2016, la mission prend un nouveau tournant opérationnel pour définir les modalités de mise en œuvre de l'opération d'aménagement du site de l'ancienne école de la marine marchande.

L'action a également pour but d'identifier les principes paysagers qui conduiront à la valorisation du site du cap de la Hève, écrin de l'opération et espace naturel et touristique majeur qui ouvre vers les falaises de la côte d'albâtre.

 **Territoire impacté : CODAH, Sainte-Adresse**

**Contacts :** Boris Menguy, Jessy Oukoloff, Thierry Lochard

**Partenaire :** CODAH

**Programme mutualisé d'activité, Financement SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire**



# PROSPECTIVE

## POSITIONNER LES TERRITOIRES

Les activités de prospective de l'Agence constituent un axe aujourd'hui bien établi. La société, les économies et les territoires sont en mutation : ces évolutions sont à accompagner.

Les logiques de séparation des espaces, des pouvoirs, des activités économiques et culturelles sont remises en cause provoquant des innovations mais aussi des fragilités, notamment sociales et économiques.

Le sujet est vaste : l'Europe, la vallée de la Seine, les nouveaux rapports entre territoires qui eux-mêmes se recomposent, les personnes, les marchandises et les informations constituant aujourd'hui des flux traversant les espaces.

L'Agence appréhende ces champs avec une méthode qui met en rapport l'emboîtement des temporalités et des échelles.

Comprendre et préparer l'avenir de nos territoires passe par la clarification des changements de paradigmes, que ce soit l'économie circulaire, la valeur des territoires agricoles ou naturels, l'irruption de tous côtés de l'information et des services...

La mise en perspective des échelles de voisinage avec les échelles plus larges est essentielle. La force du système d'information géographique de l'AURH ainsi que sa compétence en cartographie lui permettent de présenter ses réflexions accompagnées de représentations combinant ces différentes échelles.



## FOCUS

36

### ANIMATION DE LA DÉMARCHÉ RÉINVENTER LA SEINE ET SES CANAUX

Une démarche partenariale a été engagée par les élus de la vallée de la Seine (Paris - Rouen - Le Havre) pour lancer un appel à projets d'un genre nouveau dont l'innovation et le fleuve constituent les deux clés d'entrée.

L'idée est de reconquérir les berges de la Seine et des canaux, afin de parvenir à une cohabitation harmonieuse entre divers usages : les loisirs, les activités culturelles, l'industrie, la logistique, et de nouveaux usages innovants. Il s'agit de penser de nouveaux rapports à l'eau afin de parvenir à un modèle métropolitain du XXI<sup>e</sup> siècle, de Paris jusqu'au Havre.

La sphère privée (promoteurs, architectes, startups, acteurs de la vie culturelle, concepteurs de lieux de loisirs...) est mise au défi par les villes et les ports de l'axe Seine de proposer des projets déclinant de nouvelles façons de vivre sur et au bord de l'eau, sur des sites d'intérêt métropolitain mis à disposition à cet effet.

Les sites qui pourront accueillir les projets en bord de Seine ou de canaux seront dévoilés lors du lancement officiel le 14 mars 2016 à Rouen.

Cet appel à projets s'inspire de « Réinventer Paris », lancé fin 2014. La mairie de Paris avait alors identifié 23 sites lui appartenant et lancé un appel « à projets urbains innovants » pour les transformer « afin de préfigurer ce que pourrait être Paris demain ». La liste des gagnants a été dévoilée début février.

En 2016, l'AURH continuera d'accompagner la CODAH, le grand port maritime du Havre, la CCI Seine Estuaire, les villes du Havre, de Gonfreville-l'Orcher, d'Harfleur et de Sainte-Adresse dans les différentes étapes de cette démarche.

**Territoires impactés : CODAH, estuaire de la Seine, vallée de la Seine**

**Contacts :** Boris Menguy, Juliette Duszynski

**Partenaires :** villes (Paris, Rouen et Le Havre, mais aussi en local Gonfreville-l'Orcher, Harfleur et Sainte-Adresse), ports (HAROPA, GPMH), agences d'urbanisme (APUR, AURBSE), EPCI (CODAH, Métropole Rouen Normandie...)

**Programme mutualisé d'activité**

## FOCUS

37

### PROJET DE MOBILITÉ DE L'ESTUAIRE

#### Étude prospective

Dans le cadre du groupe de travail mobilité de l'ACPMES, l'AURH a été sollicitée pour une étude sur les projets de mobilités de l'estuaire de la Seine. Les objectifs sont variés :

- mettre en cohérence les enjeux estuariens avec le projet LNPN et répondre aux besoins de SNCF Réseau : projet de territoire, liens Nord-Sud, transport en commun, modes actifs, informations... ;
- résoudre la problématique du fret ferroviaire vers les grands ports maritimes du Havre et de Rouen ;
- contribuer au schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalités des territoires (SRADDET) de la nouvelle région normande ;
- identifier des actions à mettre en œuvre concernant les transports et les déplacements.

#### Accompagnement au développement et à la réalisation des grands itinéraires vélos traversant l'estuaire

L'AURH coordonne les réflexions de l'ACPMES et des intercommunalités de l'estuaire de la Seine pour :

- compléter les parcours (voie verte ou voie partagée) ;
- proposer un jalonnement continu ;
- prioriser les aménagements sur le territoire auprès des partenaires ;
- mutualiser les parcours entre les usages loisirs et les usages du quotidien ;
- développer l'attractivité touristique (cf Loire à vélo).

L'AURH a pour mission de recenser les projets en cours afin d'identifier les chaînons manquants, de réaliser une cartographie et, par la suite, de mobiliser les départements et les autres institutions dans le but de financer les projets.

#### Ligne Nouvelle Paris-Normandie

L'AURH représente les collectivités du territoire auprès des maîtres d'ouvrage des études pour la réalisation de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie, notamment par la participation aux réunions de travail.

**Territoire impacté : estuaire de la Seine**

**Contacts :** Régis Corbin, Thierry Lochard, Sophie Capitaine

**Partenaires :** régions, départements, EPCI de l'estuaire de la Seine, ACPMES, SNCF réseau

**Programme mutualisé d'activité**

## ESTUAIRE DE LA SEINE

### 38 Observatoire foncier

L'AURH met en place la première brique d'une observation foncière à l'échelle de l'estuaire de la Seine.

Dans un premier temps, il s'agit de produire des indicateurs chiffrés et des analyses croisées sur les dynamiques spatiales de construction et déconstruction des territoires (urbains, agricoles, naturels et forestiers) et sur les effets induits par ces dynamiques (formes urbaines, consommation foncière, étalement urbain, etc.).

De manière concrète, ces travaux vont aider les collectivités à développer une meilleure connaissance du foncier sur leur territoire. Plusieurs applications sont envisageables avec en particulier :

- une réponse aux exigences réglementaires (mesure de la consommation foncière ou étude de densification dans les SCoT et PLU) ;
- le développement de politiques foncières ciblées ;
- une connaissance plus fine des marchés (foncier bâti, non bâti, logements, locaux commerciaux...).

L'AURH a engagé ce travail grâce à un partenariat entre les territoires des SCoT Risle Estuaire et Le Havre Pointe de Caux Estuaire, avec la région Normandie et l'EPFN.

L'AURH participe également à des groupes de travail sur les outils et méthodes d'analyse foncière.

**Territoires impactés : estuaire et vallée de la Seine (toutes échelles confondues), territoires des SCoT**

**Contacts :** Jessy Oukoloff, Lucile Audièvre

**Partenaires :** région Normandie, experts normands, EPFN, État, agences d'urbanisme, chambres consulaires  
**Programme mutualisé d'activité**

### 39 La toile industrielle<sup>1</sup> de l'Estuaire de la Seine

L'AURH mène, avec l'appui de ses partenaires, la démarche de toile industrielle de l'Estuaire de la Seine. La toile est un outil de gestion territoriale destiné à accompagner l'accueil d'entreprises en renforçant les filières. Elle est également un outil de marketing territorial.

L'AURH a réalisé, avec son prestataire informatique Initio, un portail web qui offre une cartographie et une schématisation des flux interentreprises (échanges de matières, liens contractuels et flux logistiques) dans une optique de connaissance de l'économie territoriale.

Le développement de cette plateforme est terminé et opérant. En 2016, l'objectif sera de maximiser les données « liens et flux » constituant cette toile, afin de fournir des analyses :

<sup>1</sup> Toile industrielle est une marque déposée par l'agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre Dunkerque (AGUR)

- qualifiant le territoire estuarien par ses flux (les échanges entre industries, entre industries et places portuaires) ;
- précisant les liens inter-filières (chimie, agro-industrie, énergie, déchets...) ;
- identifiant des synergies nouvelles (réseau de sous-traitants et fournisseurs) ;
- mesurant les interactions entre sites l'estuaire dans la vallée de la Seine, place de l'économie estuarienne dans le Monde.

**Territoire impacté : estuaire de la Seine**

**Contacts :** Juliette Duszynski, Mathilde Mus

**Partenaires :** ACPMES, CCI Seine Estuaire, agences de développement (Le Havre Développement, Seine-Maritime Expansion, Caux Seine Développement), ports (GPMH, GPMR, HAROPA), services de l'état (DDTM 76, DREAL Normandie, DIRECCTE)

**Programme mutualisé d'activité**

### 40 Les utilisations intermédiaires des espaces laissés vacants

Doctorante intégrée au sein de l'AURH, Sarah Dubeaux réalise une thèse sur la gestion des fonciers vacants dans les villes en décroissance. À la suite de ses terrains allemands (Berlin, Leipzig, Halle) où elle a étudié la mise en place d'outils pour gérer les espaces vacants, elle analyse les possibilités de transferts de ces nouvelles gestions foncières dans le contexte havrais des quartiers Sud. Ce travail est le fruit d'un partenariat entre l'AURH, l'École Nationale Supérieure de Paris et l'université de Kaiserslautern.

**Territoires impactés : ancienne Allemagne de l'Est et quartiers Sud de la ville du Havre**

**Contact :** Sarah Dubeaux

**Partenaires :** agence nationale de la recherche et de la technologie (ANRT), école nationale supérieure Paris Ulm, université de Kaiserslautern

**Thèse 2014-2017 (convention CIFRE)**

### 41 Étude sur la redistribution des richesses sur l'estuaire de la Seine

Comment les flux de personnes et les échanges de richesses s'articulent-ils au sein de l'estuaire de la Seine ? C'est l'étude pour laquelle l'AURH a été missionnée par l'ACPMES. Les objectifs de cette étude sont les suivants :

- appréhender les dynamiques à l'œuvre sur le territoire de l'estuaire en termes d'échanges ;
- identifier les flux en termes de transferts d'établissements sur le territoire, de migrations domicile-travail, de migrations résidentielles et d'échanges de salaires.

L'importance des flux entre les aires urbaines du territoire permettra d'observer leurs impacts sur l'économie des territoires.

**Territoire impacté : estuaire de la Seine**  
**Contacts** : Régis Corbin, Mathilde Mus  
**Partenaires** : ACPMES, EPCI, INSEE Normandie  
**Programme mutualisé d'activité**  
**Mission nouvelle**

## 42 Étude sur la gestion des déchets à l'échelle de l'estuaire de la Seine

L'objectif de l'étude est de faire un état des lieux des modes de gestion des déchets dans le périmètre de l'estuaire de la Seine, tant déchets ménagers que déchets issus des activités économiques.

L'AURH dressera une typologie des différents modes de gestion des déchets sur le territoire de l'estuaire (stockage, élimination, recyclage, valorisation...).

**Territoire impacté : estuaire de la Seine**  
**Contacts** : Régis Corbin, Mathilde Mus  
**Partenaires** : ACPMES, EPCI, syndicat gestionnaire d'entreprises  
**Programme mutualisé d'activité**  
**Mission nouvelle**

## 43 Catalogue des espaces naturels de l'estuaire de la Seine

L'objectif est de recenser via une cartographie tous les espaces naturels de l'estuaire de la Seine avec leurs spécificités (surface, typologie...) et leur gestionnaire.

**Territoire impacté : estuaire de la Seine**  
**Contact** : Alix Guillemette  
**Partenaires** : ACPMES, gestionnaires de sites naturels  
**Programme mutualisé d'activité**  
**Mission nouvelle**

## 44 Développement d'une démarche open data à l'échelle de l'estuaire

L'AURH accompagne et effectue le suivi d'une étude de préfiguration de l'open data à l'échelle de l'estuaire de la Seine, pour le compte de l'ACPMES.

**Territoire impacté : estuaire de la Seine**  
**Contacts** : Régis Corbin, Jean-François Mary  
**Partenaires** : ACPMES, EPCI de l'estuaire de la Seine, GPMH, GPMR, CCI Seine Estuaire, groupe hospitalier du Havre, maison de l'estuaire, université du Havre  
**Programme mutualisé d'activité**  
**Mission nouvelle**

## 45 Groupe de travail « écologie industrielle »

L'estuaire de la Seine est un territoire historique de développement industriel basé sur la logique d'économie circulaire. En 2015, Le Havre Développement a mis en place un groupe de travail sur le thème de l'écologie industrielle auquel il a convié la CODAH, la CCI Seine Estuaire, le GPMH, l'ACPMES et l'AURH (au titre notamment de son expertise sur la toile industrielle).

Les objectifs de cette action sont en particulier de :

- capitaliser sur les démarches chaire CO<sub>2</sub> et PS2E ;
- faire de l'écologie industrielle un argument de développement de projets et d'attractivité territoriale pour de nouvelles implantations.

**Territoires impactés : CODAH, estuaire de la Seine**  
**Contact** : Juliette Duszyński  
**Partenaires** : Le Havre Développement, CODAH, CCI Seine Estuaire, GPMH, ACPMES  
**Programme mutualisé d'activité**

## NORMANDIE

### 46 Appui aux coopérations métropolitaines à l'échelle normande

Les agences d'urbanisme normandes travaillent déjà en réseau à l'échelle régionale et sont en capacité d'apporter des éclairages à la nouvelle région Normandie.

La coopération des agences poursuit plusieurs objectifs :

- permettre à la région de mieux connaître les grands équilibres et les caractéristiques de son territoire d'intervention ;
- apporter des éclairages sur le fonctionnement métropolitain en réseau entre les trois principales agglomérations normandes ;
- constituer des espaces de conciliation urbain/rural ;
- informer sur le périmètre inter-régional (vallée de la Seine) ;
- éclairer sur les champs des mobilités correspondant à une compétence renforcée des régions ;
- être le relais entre la politique régionale dans son ensemble et la réalisation de projets opérationnels au service de la Normandie. Les agences d'urbanisme, outils au service des agglomérations avant tout, pourront se positionner en facilitateurs du dialogue inter-collectivités.

**Territoire impacté : vallée de la Seine**  
**Contact** : Juliette Duszyński  
**Partenaires** : région Normandie, agglomérations de Normandie, pôles métropolitains, agences d'urbanisme de Normandie  
**Programme mutualisé d'activité**

## VALLÉE DE LA SEINE

### 47 **Coopération des agences d'urbanisme de la vallée de la Seine**

Le programme de travail collectif des agences d'urbanisme de la vallée de la Seine est organisé en trois volets :

1. le développement d'une expertise et d'un socle de connaissance commun ;
2. la réponse collective aux sollicitations des acteurs membres des agences ;
3. l'animation du partenariat et la promotion d'une culture commune du territoire et du projet « Vallée de la Seine » ;

Le contenu de ce programme de travail, partagé entre agences d'urbanisme, État et régions, constitue un complément au programme d'études mutualisé de chacune des cinq agences.

En 2016, l'IAU Île-de-France devient l'agence mandataire de la coopération. À ce titre, elle pilote l'organisation du travail collectif et organisera la rencontre annuelle des agences d'urbanisme sur le sujet « Diversité des usages et continuités écologiques en vallée de la Seine ».

#### **Territoire impacté : vallée de la Seine**

**Contacts** : Juliette Duszynski, Simon du Moulin

**Partenaires** : délégation interministérielle au développement de la vallée de la Seine, régions, services de l'État, agences d'urbanisme de la vallée de la Seine

**Convention des agences, réponses à différents appels à projet**

### 48 **Dispositif de suivi des dynamiques vallée de la Seine**

Dans le cadre du CPIER, les agences d'urbanisme de la vallée de la Seine sont missionnées pour mettre en œuvre un dispositif de suivi des dynamiques du territoire.

Il s'agit de définir et d'analyser une série d'indicateurs territoriaux, en lien avec les objectifs du schéma stratégique pour la vallée de la Seine et les actions retenues dans le cadre du CPIER.

Le dispositif commun permettra notamment de constituer un socle commun et de partage de connaissance.

#### **Territoire impacté : vallée de la Seine**

**Contacts** : Juliette Duszynski, Lucile Audièvre

**Partenaires** : délégation interministérielle au développement de la vallée de la Seine, régions Île-de-France et Normandie, agences d'urbanisme de la vallée de la Seine, État.

**CPIER**

### 49 **Études Ligne Nouvelle Paris-Normandie et projet de territoire pour SNCF Réseau**

Le projet LNPN est entré dans une phase de concertation. Il s'agit désormais de nourrir des ateliers territoires avec des données, des éclairages, des analyses objectivant la situation des territoires.

Pour 2015-2016, SNCF Réseau a confié une série de trois études à la coopération des agences d'urbanisme de la vallée de la Seine :

- l'étude 1 concerne les dynamiques de peuplement et d'emploi des territoires impactés par le projet LNPN ;
- l'étude 2 étudiera les potentiels de développement économique (en particulier immobilier tertiaire) autour des gares existantes ou envisagées ;
- l'étude 3 traitera des systèmes multimodaux de mobilité articulés à la LNPN en aval de Confluence, dans leur configuration actuelle comme dans leurs perspectives de déploiement.

L'IAU Île-de-France est mandataire pour l'ensemble de ces études. L'AURH participe à l'ensemble des études et plus particulièrement la troisième dont elle assure le pilotage.

#### **Territoire impacté : vallée de la Seine**

**Contacts** : Juliette Duszynski, Thierry Lochar

**Partenaires** : agences d'urbanisme de la vallée de la Seine, SNCF Réseau

**Convention spécifique**

### 50 **Foncier vallée de la Seine**

Le CPIER priorise la « densification du tissu bâti » et le « recyclage du foncier déjà urbanisé » et tout particulièrement le recyclage des friches industrielles.

Les actions identifiées portent sur :

- l'amélioration de la connaissance du foncier, le développement de l'anticipation foncière, la mesure quantitative et qualitative de la consommation d'espaces d'une part ;
- le soutien à l'évolution des sites stratégiques et à la reconversion de friches industrielles et urbaines (appui aux études pré opérationnelles) d'autre part.

La contribution de la coopération des agences d'urbanisme constituera une information précise, cohérente, partagée et qualitative (freins et leviers à la mobilisation foncière) à l'échelle de la vallée de la Seine, afin de pouvoir apporter une aide à la décision.

#### **Territoire impacté : vallée de la Seine**

**Contact** : Juliette Duszynski

**Partenaires** : agences d'urbanisme de la vallée de la Seine

**CPIER, Programme de travail inter-agences de la vallée de la Seine**

## 51 Vallée de la Seine et paysage

Un volet paysage a été spécifiquement défini par le CPIER vallée de la Seine. Il s'agit de :

- créer un laboratoire de recherche sur les paysages de la vallée de la Seine pour l'enseignement supérieur ;
- structurer un cluster de compétences en projet de paysage ;
- se saisir d'enjeux prospectifs majeurs (transition énergétique et écologique, tourisme, eau, façade maritime, agriculture, emblèmes paysagers).

L'AURH va contribuer à fédérer les acteurs du paysage de la vallée de la Seine autour de plusieurs questions pour organiser un travail partenarial avec l'École Nationale Supérieure du Paysage (ENSP).

Le contrat avec l'ENSP se déroulera sur les 5 ans à venir.

**Territoire impacté : vallée de la Seine**

**Contact :** Boris Menguy

**Partenaires :** délégation interministérielle au développement de la vallée de la Seine, école nationale supérieure du paysage, agences d'urbanisme de la vallée de la Seine, PNR vallée de la Seine, CAUE, DREAL

**Programme de travail inter-agences de la vallée de la Seine**

## 52 Cycles de conférences pour le Port Center

L'AURH accompagnera le Port Center dans un cycle de conférences et d'expositions intitulé « Le Havre et la vallée de la Seine, territoire fertile en prospective architecturale et paysagère ».

Ces événements permettront aux participants de se projeter sur des futurs possibles de la cité portuaire et de la vallée de la Seine.

**Territoires impactés : Le Havre et la vallée de la Seine**

**Contact :** Boris Menguy

**Partenaires :** Port Center, GPMH, maison de l'architecture de Normandie, AIVP

**Programme mutualisé d'activité**

## EUROPE

### 53 Corridor Le Havre - Mannheim

L'équipe de l'AURH est mobilisée pour poursuivre ses travaux sur l'un des résultats majeurs de Westflows : l'inscription du « Le Havre - Paris » dans le corridor Atlantique. Il s'agit de structurer et étendre l'hinterland d'HAROPA et de donner corps au corridor Le Havre - Mannheim.

L'enjeu est la mise en place d'un système organisé d'infrastructures de transport pour permettre à nos ports

de rester compétitifs à l'export comme à l'import.

Ce travail doit consolider la dynamique de mobilisation entre les régions normandes et Île-de-France, l'État, les collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs économiques, logistiques et portuaires.

L'AURH participera notamment, à la demande d'HAROPA, les 9 et 10 mars prochains, à un « working group » avec les coordinateurs des corridors Atlantique et Mer du Nord - Méditerranée.

**Territoire impacté : Europe**

**Contact :** Juliette Duszynski

**Partenaires :** HAROPA, IAU Île-de-France

**Programme mutualisé d'activité**

### 54 Étude de flux (fret ferroviaire) Est-Ouest (appui au CRITT T&L)

En 2016, le CRITT T&L souhaite tester la mise en place d'un nouveau service ferroviaire entre la vallée de la Seine, Chalons en Champagne, Amiens et l'Europe Centrale. Cette liaison Est-Ouest nécessite la réalisation d'une étude de marché auprès des opérateurs ferroviaires. Dans cette optique, le CRITT T&L souhaite s'appuyer sur l'AURH afin de définir conjointement le cahier des charges de cette étude de flux. Le périmètre de l'intervention de l'AURH (système d'informations, expertise supply chain) reste, à ce stade, à définir avec le CRITT T&L.

Cette mission est une opportunité de concrétiser le corridor Le Havre - Mannheim, un des résultats importants du projet européen Westflows.

**Territoire impacté : Europe**

**Contact :** Juliette Duszynski

**Partenaires :** CRITT T&L

**Contrat**

### 55 Veille pour candidature à un nouveau projet européen

Afin de capitaliser sur son expertise acquise avec le projet Westflows (2011-2015, Interreg IV B Europe du Nord-Ouest), l'AURH réalisera une veille sur les projets et financements européens : auprès de services de la région Normandie, des partenaires de projets européens, des partenaires normands de façon générale (CRITT, université du Havre, IDIT...).

**Territoire impacté : Europe**

**Contact :** Juliette Duszynski

**Partenaires :** Région Normandie

**Programme mutualisé d'activité**



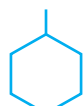
## UNE ÉQUIPE ET DES EXPERTISES AU SERVICE DU TERRITOIRE

Les missions présentées dans ce programme de travail partenarial seront menées par une équipe d'études sous la direction de Simon du Moulin de Labarthète.

Chaque mission sera gérée en mode projet, associant les domaines d'expertise de chacun : **ÉCONOMIE, URBANISME, DÉPLACEMENTS ET TRANSPORTS, PAYSAGE, HABITAT, DÉMOGRAPHIE, ENVIRONNEMENT, TOURISME, CULTURE, GOUVERNANCE, CARTOGRAPHIE.**

Cette équipe d'études sera accompagnée dans ses missions par une équipe ressources aux fonctions transversales :

- système d'information géographique,
- communication, événementiel,
- documentation,
- assistance,
- administration générale.



### DIRECTION

### Composition de l'équipe AURH

**Simon DU MOULIN DE LABARTHÈTE** Directeur général

**Juliette DUSZYNSKI** Directrice Adjointe en charge des études et de la prospective

**Jessy OUKOLOFF** Directeur Adjoint en charge de la stratégie urbaine

### ÉQUIPE D'ÉTUDES

**Lucile AUDIÈVRE** Chargée d'études - Cartographie - SIG - Projets de territoire

**Sophie CAHIERRE** Chargée d'études - SIG - Cartographie

**Sophie CAPITAINE** Chargée d'études - Statistiques - Cartographie

**Régis CORBIN** Chef de projets - Mission Estuaire

**Marie-Hélène COUSIN** Chef de projets - Observatoires

**Sarah DUBEAUX** Chargée d'études - Doctorante - Contrat CIFRE

**Julien DUPRAT** Chef de projets - planification urbaine

**Julien FLORANT** Chargé d'études SIG (CDD 6 mois)

**Alix GUILLEMETTE** Chargée d'études - Développement durable

**Jocelyne LEMARCHAND** Chargée d'études - Projets de territoire - Culture - Social

**Marie-Laure LEMOINE** Chargée d'études - Habitat

**Thierry LOCHARD** Chef de projets - Mobilités et projets urbains

**Jean-François MARY** Chef de projets - SIG

**Boris MENGUY** Chef de projets - Ingénierie développement durable

**Mathilde MUS** Chargée d'études - Observatoires - SIG - Cartographie

### ÉQUIPE RESSOURCES

**Céline CARRIER** Assistante

**Wendy DÉCHAMPS** Assistante de la direction générale

**Virginie DELAMARE** Chargée de gestion comptable et financière

**Brigitte FORESTIER** Chargée des ressources humaines

**Alix GAY** Responsable communication

**Élodie HAMEL** Archiviste - Documentaliste

**Véronique LEDIER** Assistante

**Louise REVERT** Assistante communication (contrat d'alternance)

**Christine ROUSSEL** Assistante administrative - Accueil

## Communication

L'AURH est dotée d'outils de communication permettant à ses adhérents et partenaires de suivre son actualité : site internet, newsletter trimestrielle, profils sur les réseaux sociaux Twitter (@aurh\_officiel) et LinkedIn.

Un certain nombre d'actions font l'objet de publications diffusées sans restriction de confidentialité : observatoires de l'immobilier d'entreprise et observatoire de l'habitat, toile industrielle, Seine Gateway...

En 2016, des publications synthétiques présenteront régulièrement une mission de l'AURH en mettant en avant la diversité des types d'intervention et des échelles.

## Organisation d'événements fédérant les acteurs du territoire

Grâce à son expérience (organisation du premier colloque Le Havre / Rouen / Paris en 2010, organisation du Grenelle de l'Estuaire en 2009 puis organisation des Forums de l'Estuaire de 2010 à 2012), l'AURH a prouvé sa capacité à organiser des événements fédérateurs sur le territoire. Elle pourra, le cas échéant, se mobiliser pour de tels projets en 2016.

## Documentation et photothèque

Pour maintenir sa connaissance du territoire, l'équipe d'études est alimentée par la documentaliste de l'Agence qui synthétise l'actualité du territoire et l'information stratégique concernant les domaines d'expertise de chacun. Ces recherches contribuent à l'enrichissement d'un fonds documentaire riche et diversifié.

La photothèque mutualise les photos prises par les membres de l'équipe sur l'ensemble du territoire de l'estuaire de la Seine et lors de voyages d'études en France et à l'étranger.

## Assistance et administration générale

Pour permettre aux chargés d'études de se concentrer sur leur expertise, les assistantes les secondent dans leurs tâches quotidiennes (mise en page de documents, gestion de fichiers, organisation de réunions et de déplacements...).

De son côté, l'administration générale gère les ressources humaines, la comptabilité et l'assistance à la direction générale.



## UNE MAÎTRISE TECHNIQUE DE L'AURH AU SERVICE DE SES ADHÉRENTS

Les technologies de l'information et du numérique jouent, aujourd'hui, un rôle fondamental.

Entre la loi NOTRe et le projet de loi sur la république numérique, les collectivités subissent ce changement et doivent « libérer » leurs données pour qu'elles puissent être réutilisées, c'est-à-dire enrichies, croisées, cartographiées, « désignées », transformées en applications par des porteurs de projets sur des terminaux mobiles (en particulier dans le domaine de la mobilité).

L'estuaire de la Seine, au cœur de la Normandie réunifiée, souhaite saisir cette opportunité pour développer l'attractivité du territoire en étudiant la faisabilité d'une plateforme « open data » (cf action 45 de ce programme de travail).

Le système d'information de l'AURH se structure pour absorber ce « choc des données » et mieux accompagner la démarche sur le territoire. Mis au point durant le projet européen Weastflows (2011-2015), cette nouvelle architecture de données porte un nom : le système de gestion de bases de données PostgreSQL®. Logiciel en licence libre, il sert maintenant de socle aux projets, par exemple à la toile industrielle (action 40) et à l'observatoire foncier (action 39). L'ensemble des données des observatoires de l'AURH est chargé progressivement dans ce nouveau système.

Accessible et connectable avec nos interfaces web et cartographique, ce système de gestion dynamique des données améliore nos performances, nos possibilités de calculs de croisement de données, de traitements cartographiques. C'est aussi un outil de partage, son utilisation dans le cadre des travaux interagences normande et vallée de la Seine va permettre de bâtir un système d'information en commun.



@aurh\_officiel



AURH

Agence d'urbanisme de la région du Havre  
et de l'Estuaire de la Seine

4 quai Guillaume Le Testu  
76063 LE HAVRE cedex

[www.aurh.fr](http://www.aurh.fr) / Tél. : 02 35 42 17 88 / Fax : 02 35 21 51 57